



Ligue du Sport Automobile Rhône-

BON DE PRISE EN CHARGE MATERIEL

Je soussigné (e)

Pour le compte de l'A.S.A.

Nom de l'épreuve

Prendre en charge le matériel suivant :

- Radios (115€)
- 3 T.A.G. (75€ l'une – 120€ les 2 – 150€ les 3 – caution 1 000€)
- 6 Gyrophares (300,00€ les 6 ou 50,00€ l'unité - caution 2 500 €)
- 30 Chasubles vertes « PRESSE » – (gratuit - dégradations à charge des A.S.A.)
- Casques téléphones (gratuit - dégradations à charge des A.S.A.)
- Panneaux réfléchissants (dépôt à l'A.S.A. du RHONE sous caution 1 000€)
- Balances électroniques (90€) + Sonomètre (Sous la responsabilité de Jean-Louis CANEL)

Le à

Le secrétariat du Comité devra être immédiatement informé de toutes anomalies.

Le présent BON DE PRISE EN CHARGE, libère l'A.S.A. qui était précédemment en possession de ce matériel, des responsabilités citées ci-dessus.

Signature du détenteur

signature du preneur